

Dossier d'information et de conseils

Apprendre à évacuer les locaux dans les ECOLES pour éviter le risque de panique, en cas d'évacuation

Ce dossier est destiné aux « **personnels chargés d'évacuation** »

Il peut être téléchargé sur le site Internet du Rectorat, à l'adresse suivante :

<http://www.hygiene-securite.ac-aix-marseille.fr>

Sommaire de ce dossier

Obligations réglementaires concernant les exercices d'évacuation	page 2
Définition et mission des « Personnels chargés d'évacuation »	page 3
La séquence d'information avant chacun des trois exercices	page 4
La séquence d'information spécifique à l'attention des enfants	page 5
Fiche « Consignes d'évacuation des locaux » page 6
Fiche recto verso « Bilan ponctuel des chargés d'évacuation dans une école »	page 7 et 8
Fiche recto verso « Bilan général d'un exercice d'évacuation dans une école »	page 9 et 10

Obligations réglementaires DES PERSONNELS, en cas d'évacuation

1) Les personnels de l'établissement (éducation nationale, mairie) :

- « Les exercices d'évacuation sont obligatoires dans les établissements scolaires, conformément à l'article R 33 du règlement de sécurité des établissements de type R de l'arrêté du 4 juin 1982 et circulaire n° 84-319 du 3 septembre 1984

- « Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant. » (Article MS 51 de l'arrêté du 25 juin 1980). Le directeur d'école est l'**exploitant des locaux**.

- « Des exercices pratiques, ayant pour objet d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie, doivent avoir lieu au moins trimestriellement. Le premier exercice doit obligatoirement se dérouler au cours du premier mois de la rentrée scolaire » (article R 33 de l'arrêté du 4 juin 1982)

- « " Des exercices pratiques doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire ou universitaire; lorsque l'établissement comporte des locaux réservés au sommeil, les exercices de nuit doivent être organisés; le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée...les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation doivent être consignés sur le registre de sécurité ". (Article R 33 de l'arrêté du 4 juin 1982 modifié), repris dans le BOEN N° 16 du 22 avril 2004.

2) Les personnels en charge d'élèves :

La Circulaire n° 83-550 du 15 novembre 1983 intitulée : « Enseignement des règles générales de sécurité dans les établissements scolaires », au chapitre III intitulé : « Rôles des enseignants en cas d'incendie et de panique », précise :

- ◆ Le rôle des enseignants en matière de sécurité est particulièrement important lorsque les usagers de l'établissement sont confrontés à un problème soudain et grave. Il en est ainsi notamment en matière d'incendie.
- ◆ Malgré toutes les précautions qui peuvent être prises pour empêcher qu'un incendie éclate, un tel accident est toujours possible.
- ◆ Il importe alors de réagir rapidement. Dans un incendie, les premières minutes comptent. Les exercices d'alerte doivent être périodiquement organisés dans les écoles. Les enseignants doivent veiller à ce que tous les élèves qu'ils ont alors en charge participent effectivement à l'exercice.
- ◆ Les enseignants peuvent aussi profiter de la prérentrée, pour faire, sous la conduite du directeur d'école, une visite des locaux afin de connaître les cheminements et les issues de secours. Cette procédure permettra de faire face éventuellement à une situation imprévue, qui peut être source de panique. Il importe de faire observer que les concours extérieurs à l'école(mairie, centre de secours,...), si précieux qu'ils puissent être, ne peuvent en aucun cas ni se substituer à l'action éducative des enseignants ni l'ignorer.

Définition et mission des « Personnels chargés d'évacuation »

Les personnels chargés d'évacuation, désignés par le directeur d'école, ont en charge au moment de l'évacuation des personnes à évacuer à savoir :

- des enfants
- d'autres personnels
- des personnes occasionnellement présentes dans l'établissement

1) Qui sont les « personnels chargés d'évacuation » ?

- les **enseignants** sont chargés de **l'évacuation des enfants** présents dans leur salle de classe, ou tout autre espace de l'école, où ces enseignants ont des enfants en responsabilité.
- certains **personnels non enseignants** seront également chargés de **l'évacuation des enfants** qui sont présents dans les locaux où ces personnels exercent leur mission : les assistants d'éducation, les ATSEM, d'autres personnels-mairie (cuisine), ... etc ...
- certains **personnels non enseignants** seront chargés de **l'évacuation des autres personnels** qui sont présents dans les locaux (cuisine, nettoyage ou maintenance des locaux). D'autres locaux peuvent être occupés par **des personnes présentes occasionnellement dans l'école**)
- Le directeur d'école devra prendre en compte toutes les personnes présentes dans l'école pendant **la durée de l'évacuation**. L'essentiel est de **ne pas oublier pendant l'appel une personne isolée**.

2) La mission d'un « personnel chargé d'évacuation » :

- Avant l'exercice, il a pour mission d'informer les élèves et /ou les personnels qu'il devra encadrer lors de l'exercice. Il doit connaître tous les trajets d'évacuation possibles;
- Pendant l'exercice d'évacuation, il a une mission d'encadrement des personnes à évacuer, en faisant respecter les consignes générales d'évacuation des locaux dont l'imprimé doit être apposé dans chaque local. Vous trouverez ce modèle de fiche « *Consignes en cas d'évacuation des locaux* » en page 6.

La séquence d'information, avant chacun des trois exercices

Avant chaque exercice, le chargé d'évacuation parcourt le trajet complet, à partir du local à évacuer vers le point de rassemblement, pour repérer les éléments suivants :

- le plan d'évacuation de l'étage situé dans les couloirs
- les flèches vertes qui donnent la direction normale de l'évacuation.

1^{er} exercice, Séquence d'information (10 à 20 minutes) :

Le directeur informe le chargé d'évacuation de la date et de l'heure approximative de l'alarme

La séquence d'information des élèves aura lieu quelques instants avant le déclenchement de l'alarme. Vous exploiterez la page suivante avec les enfants (ou vous expliquerez les consignes aux adultes que vous serez appelé à encadrer pendant l'exercice).

- a) Vous allez faire la lecture de la fiche de « *Consignes générales en cas d'évacuation* » qui est affichée près de la porte, en la commentant si nécessaire).
- b) Vous demanderez aux élèves d'être attentifs au cours de l'évacuation du bâtiment afin de repérer les flèches vertes qui indiquent le circuit d'évacuation prévu. Ce type de signalisation est le même dans tous les Etablissements Recevant du Public.
- c) Vous reprendrez votre travail normal, dans l'attente du déclenchement de l'alarme.

2^{ème} exercice, Séquence de formation (5 à 10 minutes) :

Vous aurez été personnellement informé de la date de l'alarme et seulement de la demi journée concernée (matin ou après-midi, sans préciser l'heure). La séquence d'information aura lieu au tout début de cette demi journée.

- a) Vous justifiez encore une fois le fait d'apprendre à évacuer pour limiter les conséquences des éventuelles catastrophes, que ce soit dans cet établissement scolaire ou dans n'importe quel Etablissement Recevant du Public.
- b) Vous faites la lecture de la fiche de « *Consignes générales en cas d'évacuation* » en insistant sur les points à améliorer dans ce 2^{ème} exercice.
- c)
- d) Vous reprendrez votre travail normal, dans l'attente du déclenchement de l'alarme.

Si la voie normale d'évacuation était rendue impraticable (pour le 2^{ème} ou 3^{ème} exercice, ce n'est pas impossible !), vous cherchiez une autre voie d'évacuation, ou une autre solution pour évacuer, ou pour rester éloigné du départ de feu, à l'abri dans un local donnant sur une façade pour vous signaler et attendre l'arrivée des secours.

3^{ème} exercice, Séquence de formation (5 à 10 minutes) :

Vous aurez été informé que l'alarme sera déclenchée **la semaine suivante**, personne d'autre que le directeur ne connaîtra à l'avance la date et l'heure. La séquence de formation aura lieu en fin de semaine précédent le 3^{ème} exercice (Ex : le vendredi soir ou samedi matin).

- a) Vous lirez ou commenterez la lettre du directeur d'école aux personnes concernées.
- b) Vous justifiez encore une fois le fait d'apprendre à évacuer pour limiter les conséquences des éventuelles catastrophes, que ce soit dans cet établissement scolaire ou dans n'importe quel Etablissement Recevant du Public.
- c) Vous faites la lecture de la fiche de « *Consignes générales en cas d'évacuation* » en insistant sur les points à améliorer dans ce 3^{ème} exercice.
- d) Vous reprendrez votre travail normal, dans l'attente de l'alarme (la semaine suivante).

Séquence d'information

Objectif :

Expliquer **aux adultes** et **aux enfants** ce que l'on va faire, pourquoi, comment, et dans quel esprit.

Le message essentiel à faire passer aux enfants :

« Un exercice d'évacuation n'est pas une récréation, c'est un apprentissage ; on apprend à évacuer comme on apprend à jouer au ballon, en s'y exerçant plusieurs fois ».

Information spécifique élèves

- Etre capable d'identifier le signal d'évacuation.
- Etre capable d'identifier le fléchage d'évacuation et de le suivre jusqu'à la sortie.
- Etre capable d'identifier dans chaque établissement recevant du public (cinéma, grande surface, etc.) le fléchage d'évacuation similaire à celui de l'école
- Etre capable de se rassembler autour du maître au point de rassemblement et de répondre à l'appel de son nom.
- Etre capable de rentrer dans les locaux, avec le maître, à la fin de l'exercice et sans désordre.

Ce que le personnel chargé d'évacuation va dire, expliquer ou commenter aux enfants :

(Et ce que les autres adultes habituellement présents dans l'école doivent savoir, au cas où...)

- a) On va entendre une sonnerie particulière, assez forte. Il faudra la reconnaître pour faire la différence avec la sonnerie habituelle des entrées et sorties de classe (s'il y en a une). Cette sonnerie spéciale signifie qu'il faut sortir rapidement des bâtiments de l'école et s'en éloigner.
- b) Chacun arrêtera ce qu'il est en train de faire (le maître et les enfants) ; on ne rangera rien, on emportera rien (*sauf le maître qui emportera son cahier d'appel !*).
- c) Le maître (ou la maîtresse) montrera la porte par où on va tous quitter la classe (ou le local).
- d) On fermera les fenêtres et on quittera le local en restant bien groupés et sans se dépêcher.
- e) Le maître sortira le dernier (*il fermera la porte mais sans la verrouiller*).
- f) Le maître montrera la direction à prendre (*à droite, à gauche ou en face*).
- g) On se rassemblera dans la cour à un endroit précis : (*voir page 6 consignes d'évacuation des locaux*). (*cet endroit précis aura été défini et noté sur la fiche de consignes affichée dans chaque local*)
- h) Le maître fera l'appel des enfants et le directeur passera chercher le résultat de l'appel. Le résultat sera oral s'il n'y a pas d'absents ; s'il y a des absents, ils seront notés sur un papier : distinguer les absents du jour et les absents anormaux au point d'appel (*les élèves présents dans l'école et qui n'ont pas rejoint la zone de rassemblement*).
- i) La fin de l'exercice sera signalée par le directeur d'école par tous moyens prévus à l'avance et connus de tout le monde (sifflet à roulettes ou autre ...).
- j) On rentrera normalement en classe. Sur le chemin du retour, le maître attirera l'attention des enfants sur les indications affichées sur le circuit qu'on a pris pour sortir (*les indications « issue de secours », les « flèches vertes », les « blocs d'éclairage de sécurité » au cas où le courant serait coupé et où il ferait sombre, ...*).
- k) Après être revenus en classe, on reparlera de tout ça 5 minutes pour voir si c'était bien, s'il y a des choses à améliorer pour la prochaine fois, s'il y a des questions à poser ... ou des explications à donner
- l) Il y aura 2 autres exercices comme ça dans l'année, un au mois de décembre et un au mois de février. Et plus tard, au collège ou au lycée, il y aura toujours 3 exercices par an.
- m) Le maître ou l'adulte complètera la fiche bilan de l'exercice et la remettra au directeur avant la fin de la demi-journée.

Et la classe reprendra son travail normal ...

EXERCICE D'EVACUATION (dans les ECOLES)

Bilan ponctuel des personnels chargés d'évacuation

Document à compléter aussitôt après l'exercice et à remettre sans délai au directeur

Sigle et nom complet de l'école :

Adresse et tél :

Nom et prénom de la personne chargée d'évacuation qui établit ce bilan ponctuel :

.....

fonction, qualité ou spécialité :

Caractéristiques de l'exercice :

Le jour de l'exercice :

a) Jour et date : Heure :

b) Désignation complète du lieu, zone ou local évacué :

.....

c) Nombre de personnes qui ont évacué ce lieu : Enfants : ... Adultes :

Personnes à mobilité réduite :

Autres personnes (parents d'élèves, visiteurs occasionnels, etc) :

Respect de la réglementation et des consignes :

1) Avant de quitter le local à évacuer :

a) Vous avez entendu le signal d'alarme pour évacuation, de manière très évidente, en tenant compte du bruit ambiant dans le local : oui non

b) l'ordre d'évacuer a été donné immédiatement, dès le début du signal d'alarme : oui non

c) Vous avez fermé (ou fait fermer) les fenêtres : oui non

d) Vous avez indiqué au groupe la direction à prendre dès la sortie du local : oui non

e) Les personnes évacuées ont laissé leurs affaires dans le local : oui non

f) Vous avez seulement emporté la liste des personnes présentes dans le local ainsi que cette fiche de bilan ponctuel recto verso : oui non

g) Vous avez vérifié que personne ne restait dans le local évacué : oui non

h) Vous avez fermé les portes sans les verrouillées : oui non

i) L'évacuation du local s'est faite sans bousculade notable : oui non

et si non, la bousculade vous a semblé être due à une cause (ou plusieurs) parmi les suivantes :

sol encombré mobilier gênant allée de largeur insuffisante comportement agité

autre cause :

.....

... / ...

Page RECTO

2) Entre le local à évacuer et la « zone de rassemblement » :

- a) Au cours du trajet entre le local évacué et la « zone de rassemblement », les personnes évacuées sont toujours restées bien groupées auprès de vous : oui non
- b) Nombre de personnes du groupe qui sont retournées en arrière pendant l'évacuation :
- c) Le trajet s'est déroulé sans bousculade notable : oui non
et si non, la bousculade vous a semblé être due à une cause (ou plusieurs) parmi les suivantes :
 un sol encombré du mobilier gênant un comportement agité
 une voie de circulation de largeur insuffisante, à l'endroit suivant :
 autre cause :
.....
- d) Vous connaissiez la zone de rassemblement où vous deviez vous rendre : oui non

3) Arrivée à la « zone de rassemblement » et au « point d'appel » :

- a) Vous connaissiez le repère du « point d'appel » particulier à votre groupe : oui non
- b) Le « point d'appel » particulier à votre groupe était matérialisé de façon évidente : oui non
- c) Votre groupe s'est rassemblé autour de vous, bien séparé des autres groupes : oui non
- d) Vous avez fait un appel individuel et nominatif des personnes de votre groupe : oui non
- e) Le groupe était au complet : oui non
et si non, combien de personnes manquaient à l'appel ?
- f) Vous avez remis immédiatement la liste des personnes manquant à l'appel au directeur : oui non
- g) Vous avez entendu de manière évidente le signal particulier de fin d'exercice pour regagner votre local avec votre groupe : oui non
- h) Le retour dans le local s'est passé de manière satisfaisante : oui non
et si non, notez vos observations :
.....
- i) Dans le cas d'une véritable catastrophe nécessitant de s'éloigner davantage des bâtiments, s'il avait fallu se rendre à la « zone de rassemblement sécurisée » prévue pour la mise en sûreté des élèves, connaissez-vous cet endroit précis ? oui non
connaissiez-vous les procédures à adopter dans ce cas particulier ? oui non

4) Tout ce que vous auriez envie de dire après cet exercice :

.....
.....
.....

Date :

Signature de la personne
qui a établi ce bilan :

Fin du bilan ponctuel

Merci de votre collaboration

Bilan ponctuel des personnels chargés d'évacuation, à transmettre sans délai au directeur

- g) Les affaires des personnes évacuées sont toutes restées dans les locaux: oui non
- h) Les personnels chargés d'évacuation avaient chacun leur liste d'appel : oui non
- i) Combien de personnes sont retournées en arrière, pendant l'évacuation ? Elèves : ... Adultes : ...
- j) Il n'y avait plus personne dans les locaux évacués : oui non
- k) Qu'avez-vous mis en oeuvre pour avoir la certitude que plus personne n'était présent dans l'ensemble des locaux de l'établissement ?
-
- l) Au cours du trajet compris entre les locaux évacués et la « zone de rassemblement », l'évacuation s'est faite sans bousculade non oui
- et si non, la cause de cette bousculade vous a semblé être due à une ou plusieurs des causes suivantes :
- un sol encombré du mobilier gênant un comportement agité
- une voie de circulation de largeur insuffisante, à l'endroit suivant :
- une autre cause :
-
- m) Dans la « zone de rassemblement », les « points d'appel » de chaque groupe étaient bien matérialisés et connus des chargés d'évacuation : oui non
- n) Pendant l'appel, les groupes étaient bien séparés les uns des autres : oui non
- o) Un appel individuel et nominatif de chaque groupe a été fait : oui non
- p) Le groupe était au complet : oui non
- q) Les listes des personnes manquant à l'appel ont été remises immédiatement au directeur d'école ou à la personne déléguée, Mme ou M : oui non
- r) Le signal particulier de fin d'exercice pour regagner les locaux a été bien entendu : oui non
- s) Le retour dans les locaux s'est passé de manière satisfaisante : oui non
- t) S'il avait fallu se rendre ensuite à la « **zone de rassemblement sécurisée** », dans la cas d'un danger grave nécessitant de s'éloigner davantage des bâtiments,
- cet endroit a déjà été identifié par l'établissement : oui non
 - les personnels chargés d'évacuation connaissent cet endroit : oui non
 - les procédures à adopter dans ce cas sont établies et connues : oui non

Le prochain exercice d'évacuation aura lieu dans le courant du mois de :

Date :

Signature du directeur d'école

:

Ce bilan sera inséré dans le registre de sécurité

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

(Apprendre Evacuer Ecoles juillet 2006)
/Title
()
/Subject
(D:20061027153451)
/ModDate
()
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20061027153451)
/CreationDate
(rectorat)
/Author
-mark-